

Le mot du Maire

Chers Puyravaultaises, Puyravaultais,

En raison de la pandémie que nous subissons depuis mars 2020 et les mesures prises par l'Etat, le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle ont été considérablement modifiés.

De ce fait, les festivités et différentes manifestations ont dû être reportées ou annulées malgré l'investissement des associations et bénévoles ainsi que des services municipaux.

La vie municipale est impactée : avec le principe de précaution, les conseils municipaux se sont tenus à huit clos.

Même si pour l'instant, notre démocratie participative ne peut pas fonctionner comme nous le souhaitons, nous devons ensemble, faire avancer notre village et poursuivre les actions engagées.

Après le vote du budget en mars, la municipalité va initier les projets de notre programme électoral. Un bulletin spécial finances est en cours de préparation pour vous présenter le budget 2021 et le compte administratif de la commune. Il vous sera distribué lors de la 2eme édition du bulletin municipal en Juillet.

Avec l'arrivée des beaux jours, le déconfinement programmé par l'Etat et l'accès à la vaccination pour tous depuis le 12 mai, nous pouvons espérer un retour à une vie sociale qui nous a temps manquée !

L'ouverture des terrasses va permettre à nos deux restaurateurs de vous accueillir à nouveau.

Ces bonnes nouvelles ne doivent pas atténuer nos bonnes pratiques des gestes barrières.

**Prenez soin de vous,
Bien cordialement
Charlotte Vigneux**

La mairie de Puyravault a souhaité, en partenariat avec le centre de vaccination de Luçon, organiser un transport pour certains administrés de la commune. En s'appuyant sur notre connaissance des puyravaultais les plus isolés, il a été proposé que le service mobilité municipal se mette à disposition de cette campagne essentielle pour les plus fragiles. Les élus bénévoles sur cette journée ont accompagné cinq administrés.

Beaucoup de ces Puyravaultais étaient impatients de pouvoir se faire vacciner, certains pour revoir leurs petits-enfants, retrouver une vie sociale ou simplement pour avoir l'esprit tranquille. Ils étaient tous très heureux de cette initiative et remercient la mairie.

Campagne de vaccination : « aucun laissés pour compte sur la commune »



Police municipale mutualisée – Numéro 02.51.30.42.27

Le jeudi 29 avril, le conseil municipal a voté la convention et la mise à disposition du poste de policier municipal mutualisé entre les communes de Champagné, Triaize, Moreilles et Puyravault. Le gardien-brigadier commencera ses missions sur le village dès le 5 mai pour une durée de 6h par semaine en attendant la prise de fonction du second policier municipal (juillet 2021). Il intervient déjà depuis plusieurs années sur Champagné et Moreilles, sa présence et sa disponibilité sont appréciées par les administrés.

Ramassage des poubelles

La communauté de communes Sud Vendée Littoral a mis en place le principe du point de retrait collectif depuis le mois dernier. Le ramassage et la gestion des déchets est une des missions de la communauté de communes. Désormais les zones de collecte, rond blanc pour 3 à 4 maisons, se trouvent matérialisées au sol, le ramassage se fait à droite du véhicule dans le sens de la circulation. Les poubelles ainsi que les sacs jaunes doivent être déposés après 19h (veille du ramassage) et récupérés avant le lendemain soir. Nous serons vigilants sur ce point pour ne pas encombrer les trottoirs et déranger les riverains. Les habitants qui ne respecteraient pas les règles encourent une amende forfaitaire.



Sécurisation de la circulation

Parking de l'école

Le matin et en fin de journée, de nombreux parents se garent sur une des voies de circulation. Nous vous proposons de vous exprimer sur la possibilité de modifier la circulation devant l'école en la passant en sens unique. L'espace dégagé permettrait alors de créer quelques places de parking supplémentaires. Vous pouvez nous écrire à l'adresse mail de la mairie ou voter en ligne sur ce projet à l'adresse suivante :

<https://framadate.org/Nc27tlXk61FjNooy>

La date limite de la consultation est le 30 juin pour des travaux programmés pendant la fermeture de l'école. A terme, la rue des Ecoles et la rue de la Voie du 1 au 14 deviendraient une zone partagée.

Rue de la Commanderie

A la suite de la visite de la Direction des Routes de Luçon, il a été convenu de créer des places de parking sur cette rue. En effet, cette longue ligne droite est propice aux accélérations et le risque d'accident est important. Sur le principe de rétrécissement en alternance, il sera installé des places pour limiter la vitesse. Elles permettront aussi aux riverains de ne plus se garer sur les trottoirs.

Trottoirs

Des travaux vont être menés par les agents municipaux pour réhabiliter certains trottoirs de la commune : nettoyage, géotextile et pose d'un revêtement en gravier stabilisé. Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs peut être confié aux habitants, qu'ils soient locataires ou propriétaires. Article L. 2212-2 du CGCT.

Éco-pâturage



Le conseil municipal a validé la demande d'une puyravaultaise de pratiquer de l'éco-pâturage sur une parcelle de la commune (bail de fermage). Cette pratique consiste à effectuer l'entretien d'un espace enherbé en y laissant paître des animaux. Il s'agit habituellement de moutons, de chèvres, de vaches ou de chevaux. L'éco-pâturage est familier de nos ancêtres, plus habituellement dans les milieux naturels et ruraux. Il a été délaissé au profit de l'entretien mécanique et chimique, nous souhaitons soutenir cette initiative pratique qui présente un impact environnemental positif pour Puyravault.

Une équipe renouvelée

Puyravault compte depuis le second tour des élections du 18 avril cinq nouveaux élus : Rémi Cormier, Guillaume Kerbrat, Catherine Lescart, Sébastien Menand et Lison Retailleau.

Mme Frappin a démissionné de son poste de seconde adjointe au 2 mai 2021. Il a été convenu qu'il n'y aurait pas pour le moment d'élection d'adjoint supplémentaire et que la priorité allait à l'intégration des nouveaux élus. Nous avons aussi souhaité mettre en place une charte municipale des engagements des élus. Celle-ci a été votée et sera signée par tous. Mme Le Maire confiera pour les prochains mois des missions spécifiques à des élus par délégation en fonction des dossiers.

À la suite du renouvellement de l'équipe municipale, les commissions ont aussi évolué. Puyravault compte huit commissions, Mme Le Maire est présidente de droit et la vice-présidence est occupée par un élu désigné par les élus de la commission. La mise à jour des commissions sera validée au prochain conseil.

- **Appel d'offre** - Vice-présidente : Claire Le Gall
- **Budget-finance et développement économique** - Vice-présidente : Catherine Lescart
- **Activité jeunesse** - Vice-président : Fabrice Ordronneau
- **Communication** - Vice-président : Alexandre Dussolliet
- **Vie scolaire et petite enfance** – Vice-présidente : Lison Retailleau
- **Vie associative et culturelle** – Vice-présidente : Chantal Devillard
- **Liste électorales et référencement population** - Vice-président : Claude Chaussadas
- **Environnement urbanisme et cadre de vie** – Vice-président : Alexandre Dussolliet

Projets

Rencontre avec le Parc Naturel Régional

Nous avons rencontré une représentante du Parc afin d'évoquer certaines problématiques et questionnements sur la mise en valeur et la gestion des terrains communaux. Sur la base du projet porté sous la mandature de M. Roy, nous avons parcouru l'aire de co-voiturage. Elle va nous proposer prochainement un visuel pour améliorer et revitaliser cette porte d'entrée de la commune. Nous avons pu aussi évoquer le reboisement des canaux qui s'appuierait sur le plan lancé par le Parc pour les communes du marais. Cette opération serait totalement gratuite pour la commune, le Parc prenant à sa charge l'arbre, la plantation et l'entretien. Les particuliers peuvent aussi candidater pour bénéficier de la plantation d'arbres sur leur terrain. De plus un accompagnement sera proposé aux agents municipaux sur l'entretien des zones de circulation pédestre.

Représentant titulaire pour le Parc sur la commune : Claude Chaussadas

Fleurissement citoyens

Lors du questionnaire de l'été dernier, vous étiez nombreux à nous demander de respecter les zones et parterres fleuris devant vos maisons et murets. Cette idée a fait son chemin et nous vous proposerons bientôt d'apposer devant chez vous un logo « *je fleuris ma commune* ». Les agents municipaux seront attentifs à ne pas passer avec les tondeuses sur ces emplacements. Nous réfléchissons aussi à la possibilité de donner aux administrés qui le souhaiteraient la gestion des terrains publics devant chez eux. Dans le respect du droit de passage piétonnier, des zones fleuries pourraient ainsi voir le jour dans tout le village et concourir à l'embellissement de la commune.



Réalisation de la commune – Impasse du Booth

Vie associative

La commission vie associative a invité les présidents des associations Puyravaultaises qui mènent des actions sur le territoire de la commune à venir échanger sur leur besoin dans le cadre de la subvention « Double Cœur ». Étaient présents On est C.A.P., l'A.P.E.P., Luna Gaia, le Port de l'Épine. L'association Club de l'Amitié et du temps libre avait transmis ses demandes par courrier.



L'association Luna Gaia propose un cours de découverte de Yoga le samedi 5 juin de 10h à 11h15 (tarif libre). L'activité se déroulera à l'air libre au 12 rue Galerne – Ferme Rainbow - et sera animée par Tiphaine Massey professeure de Yoga. Les cours auront lieu aux dates suivantes : les mardis 8, 22 et 29 juin de 18h à 19h. **Infos : 06 64 67 99 05 ou matiphaine@hotmail.fr**

Calendrier du déconfinement

3
mai

Fin des attestations et des restrictions de déplacement.

19
mai

Couvre-feu repoussé à 21h et réouverture des commerces, des terrasses des cafés et restaurants, des musées, des salles de cinémas et des théâtres avec des jauges limitées.



9
juin

Couvre-feu à 23h et ouverture des cafés et restaurants en intérieur et des salles de sport. Assouplissement du télétravail, en concertation avec les partenaires sociaux au niveau des entreprises.

30
juin

Fin du couvre-feu.

La **bibliothèque éphémère** rouvrira ses portes dans notre commune le **vendredi 28 mai**, de 10h à 18h15, avec les activités habituelles : heure du conte pour les 0-3 ans, activités à l'EHPAD, accueil des maternelles, et temps tout-public de 15h30 à 17h30. Vous y retrouverez Manuella, qui saura guider avec professionnalisme et gentillesse vos choix de lecture : BD, romans, docus...



Le **bar restaurant le 85**, qui vit depuis son ouverture en février 2020 les restrictions de la crise épidémique, va pouvoir dès le 19 mai ouvrir à nouveau au public dans le respect des préconisations sanitaires. Manon et Laurent ont hâte de pouvoir retrouver les puyravaultais et les gens de passage sur la commune. Les horaires et événements seront communiqués sur la page Facebook du restaurant.
<https://www.facebook.com/Le85.puyravault/>

Une page Facebook pour Puy@vault

L'idée fait son chemin, nous utilisons souvent la page « *Entraide et Solidarité à Puyravault* » créée pendant le 1^e confinement. C'est un bel outil qui fait communauté pour Puyravault mais qui ne doit pas être assimilé à la mairie. Notre volonté aujourd'hui est de pouvoir communiquer plus rapidement sur les informations communales et de mettre en avant les initiatives sur le département et la région. De part sa facilité de mise en œuvre et sa gratuité, une page Facebook pour Puyravault nous paraît le plus judicieux. Une charte d'utilisation sera proposée évitant tout risque de propos malveillants.

La Puyravaultaise, Le Puyravaultais – Journal Municipal d'Information – Imprimé par nos soins

Mairie de Puyravault – Impasse de la Mairie – 85450 PUYRAVAULT

Téléphone : 02.51.28.61.99

Courriel : mairie.puyravault85@wanadoo.fr

Site internet : www.puyravault-vendee.fr

Horaires d'ouverture : Mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30.

Ne pas jeter sur le voie publique - Prochain numéro juillet 2021